

Compte-rendu du CSE Réseau des 20 et 21 septembre



Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA.

Ce CSE de septembre a donné lieu à des débats soutenus sur les questions de santé devenues récurrentes dans le réseau.

Par ailleurs, le dossier relatif à l'usage de drones dans le réseau donne des signes positifs d'avancée.

Le point crucial sur la rentrée des nouvelles éditions ICI n'a été abordé qu'en fin de journée, le jeudi, au grand dam des élus SNJ.

[Lire ici notre liminaire sur ce thème.](#)



AU SOMMAIRE

- [Commission Nouvelles Technologies : Projet drones dans le réseau](#)
- [Nouvelles éditions ICI : repères et autonomie des régions en berne](#)
- [Point santé](#)
- [Commission des marchés](#)

Commission Nouvelles Technologies : Projet drones dans le réseau



L'utilisation des drones en interne dans le réseau France 3 va peut-être enfin prendre son envol. C'est en tout cas la volonté de la direction du réseau et de toutes les OS réunies pour ce CSE de septembre. Réclamé depuis des années par vos élus SNJ, ce dispositif a été élaboré de concert entre la direction technique du réseau, Michael Friederich, et un groupe de travail spécialisé drone, issu de la commission nouvelles technologies.

Ce projet prévoit le déploiement de 12 drones dans le réseau France 3 et s'appuie sur les OPV et JRI ayant déjà une licence de télépilote. Il définit précisément et administrativement le fonctionnement de ce dispositif qui garantit la sécurité des vols et permet aux personnels d'effectuer des prises de vues dans des conditions difficiles tout en assurant leur propre sécurité, par exemple dans le cas d'inondations, éboulements, zones dangereuses d'accès...

Le volet financier estimé des coûts d'exploitation en interne par rapport à l'existant en externe est de 1 pour 10, soit une économie plus que substantielle. À l'instar du dossier des boîtiers Sony Alpha 7, l'investissement dans les drones aura un impact direct sur la qualité et la pertinence des images à l'antenne, ce que défend le SNJ en toutes circonstances. Il ne reste plus qu'à convaincre la direction générale de l'entreprise.

Pour Philippe Martinetti, directeur du réseau régional qui porte ce projet au plus haut niveau, l'objectif est un déploiement au premier semestre 2024.

Un autre outil a été présenté par cette commission, c'est la "Remote Production".

Il s'agit d'un dispositif technique permettant d'effectuer une captation hors les murs en direct ou enregistré, et multi caméra avec une réalisation depuis la régie de l'antenne. 1 OPV, 1 OPS, 1 TEVA, 1 éclairagiste sont seuls sur place...

La réalisation finale à partir des 4 caméras PTZ en remote + 1 en divergée s'effectuant depuis la régie. Les réalisateurs, mixeur, scripte et OPV qui gèrent l'ensemble à distance ne sortiront plus, ou alors à tour de rôle, ce qui est loin d'enchanter les personnels de régie.

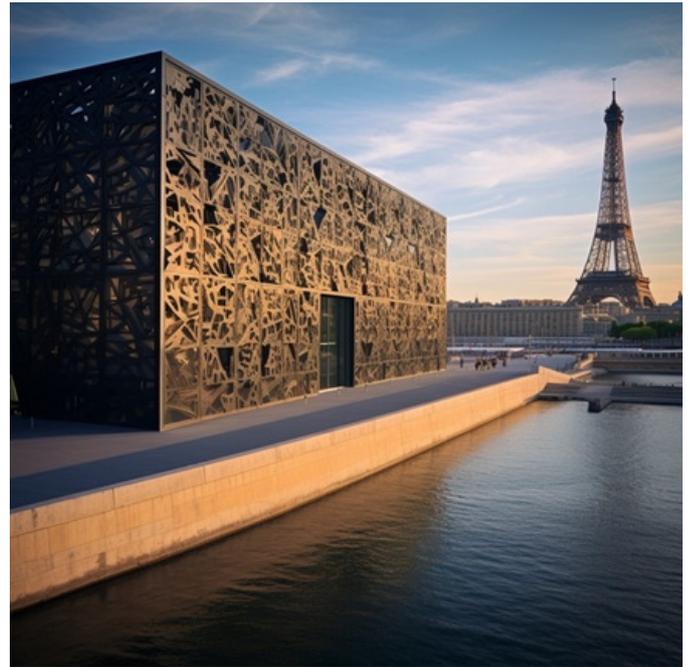
Ce système mobile en rack est destiné à des captations de type débat ou DEP, mais en aucun cas de sport, car, entre autres contraintes techniques, il y a un délai de transmission de 80 à 800 millisecondes qui est difficile à gérer. Ce dispositif se situe entre un CCR + DSNP et un direct mono-caméra avec Aviwest (Aviwest dont le nouveau nom est Haivision).

12 de ces systèmes sont actuellement déployés dans le réseau. La commission nouvelles technologies a demandé un droit de suite sur ce sujet afin de mesurer l'impact sur les personnels et les conditions de travail.

Autre sujet : le studio virtuel. Déjà déployé à Bordeaux, il a été installé précipitamment à Reims afin de mettre en boîte la nouvelle émission sport à destination du réseau "SPORTS D'ICI". Il s'agit d'un décor fond vert murs et sol de 50 m², de caméras PTZ avec information de distance et de position dans l'espace, d'ordinateurs puissants capables de recréer un décor de synthèse en temps réel pour immerger la personne filmée dans celui-ci. Lorsque le réalisateur passe d'une caméra à l'autre, le décor s'adapte à l'angle de vue et à la focale pour créer l'illusion d'une prise de vue réelle multi caméras.

Il est possible d'ajouter des sources externes dans ce décor, comme des duplex ou des images réelles. Un système différent, et d'un rendu plus qualitatif, existe déjà à la Fabrique et est utilisé notamment pour France 2.

Les élus ont insisté sur l'importance d'une vraie formation afin de maîtriser parfaitement cet outil et d'avoir un rendu à l'antenne qui soit satisfaisant. Les techniciens de Reims sont heureux d'avoir ce nouvel outil qui, selon Philippe Martinetti, n'a pas pour vocation à être déployé dans tout le réseau. Vos élus ont d'ailleurs rappelé que toutes les antennes n'ont pas à disposition un deuxième studio ni de surface libre, y compris malheureusement et paradoxalement les stations construites récemment.



Nouvelles éditions ICI : repères et autonomie des régions en berne

“Depuis que les programmes de France 3 PACA ont été bouleversés, j'éprouve la même impression lorsqu'un incendie ravage toute une forêt : un climat de désolation conquis par la mort”.

“Le nouveau format : un méli-mélo de séquences sans fil conducteur, on passe du régional au national”.

Ce n'est pas nous qui mettons le drapeau en berne, ce sont nos téléspectateurs qui écrivent à France 3 PACA ou au Médiateur.

Des propos vite balayés par la direction : “Il n'y a que les râleurs qui écrivent”, a-t-on pu entendre en commission antennes du CSE.

Les élus sont revenus sur plusieurs dysfonctionnements remontés des antennes régionales après un peu plus de deux semaines de diffusion.

Et d'abord, sans remettre en question la qualité du travail de nos collègues du Siège, la place des dossiers de 3'30" dans la partie régionale du JT s'est faite dans certaines régions au détriment de sujets "locaux" tournés et montés.

Isabelle Staes remet les pendules à l'heure (de Tempo), en rappelant que le conducteur d'ICI 13 h est à la main des antennes. Mais pas celui du soir. Ce n'est pas possible de refuser ce dossier. On peut juste le reporter un peu plus tard, en le justifiant et "en s'engageant à le diffuser". La directrice de l'info tient à rappeler que "la fabrication des dossiers et longs formats faits par la rédaction nationale sont une décision issue des ateliers Tempo" (boycottés par la plupart des salariés). Et que "95 % des régions en ont besoin" puisque la durée de la tranche du soir est d'environ 30 minutes. Et précise que la diffusion de ces formats longs ne s'accompagne pas forcément d'un invité ou d'un autre sujet régionalisé.

On a vu l'effet désastreux pour la rentrée scolaire d'un dossier tourné à Paris avec un invité "local" : le recteur d'Académie de Toulouse invité dans le JT de Midi-Pyrénées ne s'est pas privé de botter en touche sur la question des postes d'enseignants non pourvus.

Ce principe, pour la direction, c'est "une coconstruction, mais ce sont les régions qui portent et incarnent." C'est l'aphorisme de la semaine!

Mais Isabelle Staes tient à se montrer rassurante : les antennes pourront tout à fait continuer à fabriquer et à diffuser leurs propres dossiers. Elle reconnaît même certains défauts : "les chroniques sont souvent trop longues. On doit équilibrer les durées de reportages, de plateaux et de hub".

De même, sur le déroulement de la tranche, elle n'a pas trouvé pertinent un tournage de la rédaction nationale en immersion dans une classe pour la rentrée scolaire... alors que c'est naturellement le choix fait par beaucoup d'antennes en local.

De même persiste, malgré les essais techniques pendant plusieurs mois, un gros problème de différence de qualité image et de température de couleurs lorsqu'une chronique enregistrée du Siège est insérée dans la partie régionale. Idem pour l'arrivée extrêmement tardive des sujets nationaux, que les présentateurs et les scriptes ne peuvent pas visionner. Isabelle Staes reconnaît et explique que "les reportages sont envoyés par groupes (d'antennes régionales) et par ordre alphabétique des villes. Donc Amiens sera toujours servie avant Toulouse". Bienheureux picards!

Autre dysfonctionnement : le versioning multiple des sujets du Siège car "dès qu'on change un mot, il faut ré-encoquiller." Une perte de temps notamment pour les scriptes. On nous avait pourtant dit que tout était prêt techniquement.

Quant à la fatigue des équipes, un RCA remplaçant à Lyon a déjà jeté l'éponge. "On est vigilants sur le long terme pour les organisations. On fait remonter les points de tension et on fera un bilan."

Rien de plus sur les renforts en postes, oh pardon, en ETP, c'est-à-dire en CDD. La commission économie et structure, en réunion cette fin de semaine, devait recevoir la répartition par région et par antenne. On vous en dira plus dès que possible. Tout comme pour les problèmes sans réponses de dépassement des amplitudes horaires et pour les journalistes de retour au décompte horaire.

Point santé



Un diagnostic santé auprès des ASC locales a été dressé par le **cabinet Plein Sens**.

Il en ressort que le vécu et les conditions de travail des chargées de gestion administrative posent question dans leurs relations avec leur hiérarchie à cause des injonctions paradoxales et de leurs charges de travail.

Le président des ASC, qui n'est autre que le secrétaire du CSE réseau, promet de fluidifier les liens distendus et conflictuels au sein de l'équipe avec des réunions hebdomadaires.

Suite à un risque grave à **France 3 Bretagne** dans le service web, les élus constatent que les réponses de la direction sont trop génériques et ne répondent pas aux préconisations de la CSSCT. Samuel Bignon rétorque que le plan d'actions suit sont cours côté DRH.

Philippe Martinetti, en grand décentralisateur en chef, parle d'un socle commun aux problèmes de santé évoqué dans l'espace métiers pour que les directions régionales puissent un jour se l'approprier.

Il n'est pas interdit de rêver !

À **Toulouse**, là aussi, les réponses de la direction ne sont pas satisfaisantes.

Une journaliste, dont l'accident du travail a été contesté, est de retour, mais la situation semble perdurer, contrairement aux dires de la directrice régionale, car la salariée est toujours en souffrance.

En **Lorraine**, un état des lieux accablant du cabinet 3E Acante conclut à des risques professionnels notables débouchant sur des attitudes de retraits, des sentiments d'injustice, des démissions silencieuses et de l'épuisement professionnel.

Un avis a été voté par les élus pour désamorcer une crise larvée par des risques graves sur la santé des salariés.

Le plan d'actions de la direction en **Alsace** est largement incomplet.

Un risque grave est apparu concernant un cadre victime d'agissements hostiles répétés. Mais ce cas de harcèlement moral n'est pas reconnu par la directrice régionale, même si le DRH réseau a admis avoir détecté sa souffrance lors d'un entretien avant de s'engager à trouver avec lui une piste sérieuse de mobilité.

Pour toutes ces questions récurrentes de santé, les élus du CSE ont adopté un avis très critique à l'égard de la direction.

Commission des marchés



La commission des marchés est l'une des commissions obligatoires du CSE. Elle a pour rôle de choisir les fournisseurs et les prestataires du CSE lorsque le montant est supérieur à 30 000 euros. C'est notamment le cas lors de la plupart des voyages organisés par vos ASC.

La commission doit alors choisir parmi les devis des agences de voyage sollicitées en fonction de critères déterminés (prix, qualité de la prestation, réputation, adaptabilité, gestion des aléas et prise en compte des questions RSE).

Lors de ce CSE, la commission a dû se prononcer sur des devis pour les ASC de Marseille (voyage au Sri Lanka) et de Lyon (voyage à Tokyo).

Ces destinations lointaines ont un coût dont une partie est prise en charge par les ASC. Or les plus petites antennes n'ont pas la capacité de proposer ces voyages.

Face à ce constat, le CSE réfléchit aux manières de rétablir de l'équité entre les ASC et entre les salariés de toutes les antennes.



Prochain CSE:

les 18 et 19 octobre.

On se retrouve donc très bientôt !

Vos élus et représentant SNJ:

Jean-Manuel Bertrand, Myriam Figureau, Vincent Habran
et Hervé Colosio